# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 décembre 2021

#### RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4858)

Commission	
Gouvernement	

## RETIRÉ AVANT DISCUSSION

**AMENDEMENT** 

N º 472

présenté par M. Breton

#### **ARTICLE PREMIER**

Supprimer les alinéas 2 à 14.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Quand 90% des publics cibles sont vaccinés, on peut raisonnablement douter de l'utilité de faire peser de nouvelles restrictions sur nos concitoyens. Sans remettre en question l'intérêt irremplaçable de la vaccination, ces nouvelles mesures risquent d'être de peu d'effets sur les irréductibles. Tel que voulu par le Gouvernement, ce passe vaccinal est une véritable obligation vaccinale qui ne dit pas son nom. Dans une interview à Brut, le 18 décembre, le Ministre de la Santé, Olivier Véran reconnait lui-même : « Que c'est une forme déguisée d'obligation vaccinale. »